

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 10 juin 1955

La séance est ouverte à onze heures.

CHAMBRE DES COMMUNES

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU
SERVICE CIVIL CONCERNANT LE
PERSONNEL

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau le rapport de la Commission du service civil concernant l'organisation du personnel de la Chambre des communes.

EXPLICATION DE LA CARTE DU CANADA AFFICHÉE
DANS LA SALLE DU COMITÉ DES
CHEMINS DE FER

L'hon. George Prudham (ministre des Mines et des Relevés techniques): Monsieur l'Orateur, plusieurs députés ont posé des questions au sujet de la nouvelle grande carte accrochée dans la salle du comité des chemins de fer. Cette carte remplace l'ancienne qui est devenue désuète. La nouvelle carte mesure 15 pieds sur 16 pieds et demi. Elle est beaucoup plus profonde que l'ancienne, de sorte qu'on y voit l'extrême-Nord. Il a fallu utiliser un papier bien spécial qu'on a encollé, par un procédé spécial, sur une grande pièce de toile. Aucune maison canadienne n'étant en mesure d'exécuter ce travail, il a fallu recourir à une entreprise de Grande-Bretagne. Les travaux de compilation des données géographiques qui figurent sur cette carte ont duré deux ans. Ce sont des artisans spécialisés du ministère des Mines et des Relevés techniques qui ont accompli cette tâche, aidés par d'autres techniciens spécialisés, dont plusieurs Néo-Canadiens.

La nouvelle carte est à l'échelle de 20 milles au pouce. Une seconde version a été photographiée et réduite à l'échelle de 25 milles au pouce. Cette autre carte est destinée aux autorités de la défense passive et de la Défense nationale. La carte indique toute les voies ferrées, y compris les nouveaux prolongements, comme le nouvel embranchement de Terrace à Kitimat, en Colombie-Britannique, de même que les grandes routes, entre autres la route transcanadienne, les routes Mackenzie et de l'Alaska.

(Plus tard)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Paul-E. Gagnon (Chicoutimi): J'aimerais demander au ministre des Mines et des Relevés techniques quel a été le coût de la carte qu'on peut présentement examiner dans la salle du comité des chemins de fer?

L'hon. George Prudham (ministre des Mines et des Relevés techniques): Lorsque la préparation de cette carte a été commencée, on en évaluait le coût à environ \$6,000 et mon ministère m'informe qu'on est resté bien en deçà de cette prévision.

PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS

ADOPTION DU 3^e RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. G. R. McWilliam (Northumberland-Miramichi) présente le 3^e rapport du comité permanent des privilèges et élections, et en propose l'adoption.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de débattre cette motion. J'espère que la Chambre va l'adopter et que le Gouvernement va donner suite aux vœux qu'il renferme...

M. l'Orateur: A l'ordre! La motion n'admet aucun débat.

M. Knowles: Pourquoi, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur: Parce que ce n'est pas une motion dont il a été donné avis qui s'impose dans les *Procès-verbaux*. Le député peut, du consentement de la Chambre, s'opposer à son adoption, mais...

M. Knowles: Comme je ne m'y oppose pas, monsieur l'Orateur, je ne demanderai pas ce consentement. Il m'est agréable que la motion soit adoptée.

(La motion est adoptée.)

REVENU NATIONAL

SUPPOSÉE POSITION ANORMALE DU MINISTRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je poserai une question au premier ministre. En ce qui concerne les règles consignées au compte rendu par le ministre des Finances, le premier ministre dira-t-il à la Chambre ce qu'il fera